

Pourquoi jardiner sans pesticides ?



Pour un jardin équilibré

Paillage, compostage, récupération d'eau de pluie, haies diversifiées, refuges à oiseaux, ... Les techniques de jardinage au naturel sont efficaces, simples à mettre en œuvre et respectent les équilibres de la nature.

Pour un environnement préservé

Entre 2004 et 2007, 115 molécules différentes de produits phytosanitaires ont été identifiées dans nos cours d'eau régionaux.

Pour un environnement sain

Directs ou différés dans le temps, les dangers des pesticides sont réels. Réduire leur utilisation est aujourd'hui une priorité.



Pour anticiper l'évolution réglementaire

- La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte **restreint l'usage des pesticides pour les particuliers.**
- La vente de pesticides en libre-service sera interdite à compter du 1^{er} janvier 2017.
- À partir du 1^{er} janvier 2019, **l'interdiction de vente de ces produits aux particuliers sera totale.**





Quels sont les produits et matériels pour jardiner sans pesticides ?

Pour désherber ou éviter de désherber :

- Sarcloir, couteau à désherber, binette > pour désherber sans désherbant.
- Paillis organiques > pour couvrir la terre et favoriser l'activité biologique.
- Paillis plastiques > pour couvrir la terre.
- Scarificateur > pour aérer la pelouse et extraire la mousse.
- Plantes couvre-sol > pour couvrir la terre et embellir les massifs.
- Engrais vert > pour couvrir le sol après une culture potagère.

Pour lutter contre les ravageurs :

- Barrières et pièges à insectes > pour empêcher les ravageurs d'atteindre vos plantes.



- Abris et niochirs à auxiliaires > pour héberger les prédateurs des ravageurs.
- Haie champêtre > pour favoriser les insectes auxiliaires.



Pour nourrir le sol et entretenir la bonne santé des plantes :

- Compost et fumier composté > pour structurer le sol et apporter les éléments fertilisants.
- Composteur > pour faire son propre compost.
- Plantes moins sensibles aux maladies (fruits, légumes, arbres fruitiers, rosiers, ...) > pour limiter le développement de maladies.

Pour recycler les déchets de jardin et de cuisine :

- Composteur > pour faire son propre compost.
- Broyeur > pour faire son propre paillis.
- Brouette, sac de ramassage > pour ramasser les déchets et les récupérer.

Pour arroser sans gaspiller :

- Récupérateur d'eau de pluie > pour utiliser une eau gratuite, tempérée et non chlorée.
- Tuyau microporeux > pour arroser au goutte à goutte.
- Pompe > pour puiser dans les cuves d'eau enterrées.
- Paillis > pour garder l'humidité aux pieds des plantes.



En signant la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !", certains magasins se sont engagés à mieux vous conseiller sur les techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides.

Ce logo permet de repérer les produits et matériels encouragés par la charte. Pour trouver la liste de magasins signataires en Provence-Alpes-Côte d'Azur : se référer au livret "Jardiner sans pesticides".





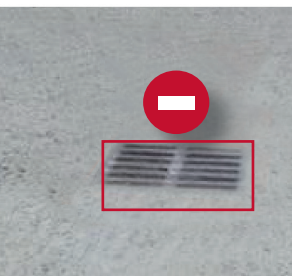
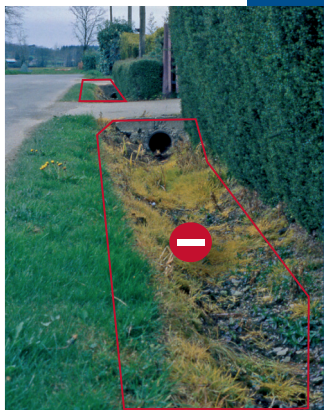
Pourquoi jardiner sans pesticides ?

Ne traitez pas à proximité de l'eau !

Un gramme de pesticides peut polluer 10 km de fossé ou 10 000 m³ d'eau !

Il est donc interdit d'utiliser des pesticides :

- à moins de 5 mètres des points d'eau (cours d'eau, plans d'eau, fossés).
- dans les avaloirs, bouches d'égout et caniveaux (Arrêté interministériel du 12 septembre 2006).



Attention !

Ne videz pas votre fond de cuve et vos eaux de rinçage :

- sur une zone imperméable
- dans l'évier
- dans le caniveau
- près d'un point d'eau

Découvrez toutes les solutions sans pesticides dans le livret :
"Jardiner sans pesticides" > jardinaunaturel.org
> arpe-paca.org

ARPE
PROVINCE ALPES CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT
arpe-paca.org